

Le Patriote Français.

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE ET COMMERCIAL

IMMIGRATION

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

COLONISATION

BUREAU

DU JOURNAL;
Rue Perez Castellanos n. 162.

Le PATRIOTE paraît provisoirement trois fois la semaine, le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. Il est placé sous la direction de M. ARSENE ISABELLE, négociant, rédacteur en chef. On souscrit au bureau du journal.

Les lettres et avis doivent être adressés, comme par le passé à M. JH. REXNAUD, propriétaire gérant.

PRIX
DE L'ABONNEMENT
2 PATACONS par mois.

MONTEVIDEO.

11 JUIN 1850.

ÉPHÉMERIDES

DE LA

NÉGOCIATION ARMÉE

DANS

LE RIO DE LA PLATA.

(9me en nombre et unique en son genre.)

1850.

(SUITE ET FIN.)

JANVIER 7.—Vote solennel (à la tribune) de l'ordre du jour motivé de l'honorab. M. de RANCE ainsi, congé :

" Considérant que le traité Le Prédour n'a pas été soumis à la ratification de l'Assemblée Nationale ;

" Considérant que le gouvernement déclare qu'il entend continuer les négociations dans LE BUT DE GARANTIR L'HONNEUR ET LES INTÉRETS DE LA REPUBLIQUE, et que nos nationaux seront SÉRIEUSEMENT PROTÉGÉS contre les événemens qui pourraient les menacer sur les rives de la Plata ;

" L'Assemblée passe à l'ordre du jour. "

Immédiatement avant le vote, l'honorab. M. de Rancé s'était exprimé en ces termes :

" Les paroles prononcées par M. le garde des sceaux, dans la séance de samedi dernier (celle du 5 janvier) engagent selon moi, d'une manière sérieuse, LE GOUVERNEMENT vis-à-vis du pays.

" Le gouvernement repousse également le traité Le Prédour et la pensée de l'abandon; mais se fondant sur ce qu'il n'a pas soumis le traité à la ratification de l'Assemblée, le gouvernement réclame la liberté de l'action. Je ne pense pas qu'on doive la lui accorder, à moins d'établir par un ordre du jour jusqu'à quel point le gouvernement s'est prononcé et engagé devant l'Assemblée,—et comment l'Assemblée entend qu'une sérieuse responsabilité doit peser sur lui."

Sur les pressantes interpellations de plusieurs Représentants, M. le garde des sceaux se lève et déclare, au milieu du bruit :

" Que le gouvernement accepte l'ordre du jour proposé par M. de Rancé. "

Et M. de Rancé répondant à M. le garde des sceaux, dit à son tour :

" Je déclare persister dans la partie de L'INTERPRÉTATION que j'ai donnée à mon amendement. "

MARS 2.—M. LA HITTE, ministre des affaires étrangères, donne au général Pacheco y Obes, ministre plénipotentiaire de cette République les assurances les plus positives que la France n'accepterait aucun traité ou convention avec Rosas, qui ne stipulerait, pas d'une manière précise, et avec des garanties suffisantes 1° l'évacuation du territoire oriental par les troupes argentines, 2° la parfaite indépendance de cet Etat, 3° la restitution des biens confisqués aux nationaux et aux étrangers.

M. le général LA HITTE a ajouté : " que la France veut, en outre, que ses nationaux soient respectés et indemnisés des pertes qu'ils ont pu éprouver par la faute de Rosas — et que dans le cas où l'obstination de ce dictateur rendrait aujourd'hui impossible un arrangement à l'amiable sur les bases indiquées ci-dessus, — bases auxquelles LA FRANCE était décidée à ne point admettre de modifications, — ON AGIRAIT, AUSSITOT QUE LA NOUVELLE EN ARRIVERAIT EN FRANCE, DE LA MANIÈRE RAPIDE ET FORTE QU'IL LUI CONVIENDRAIT ALORS DE PROCÉDER. "

- AVRIL 2. — Arrivée, à Montevideo, du vapeur de guerre l'Archimède, venant de Brest et de Rio de Janeiro; porteur des instructions pour la seconde mission de M. Le Prédour. Ce bateau a transporté en même temps MM. Goury de Roslan, premier secrétaire d'ambassade; de Dalmas, attaché à la Légation; Fouillay, lieutenant de vaisseau et aide de camp du ministre de la marine.
- Plusieurs cas de fièvre jaune s'étant présentés à bord, dans le trajet de Rio de Janeiro ici, ce vapeur est mis en quarantaine.
- Id. 7. — Arrivée de la frégate la Zénobie, venant de Toulon directement, et ayant à son bord 400 soldats d'infanterie de marine.
- Id. 8. — L'Archimède n'ayant plus de malades à son bord, est admis à la libre pratique. Son commandant et M. Goury de Roslan descendant à terre le même jour.
- Id. 9. — Arrivée de la frégate à hélice la Pomone, venant de Toulon et de Cadix, et ayant à son bord 200 hommes de troupe. Ce navire commandé par M. Barbier de Tinan, capitaine de vaisseau, a transporté en outre l'état-major de l'expédition, et M. Berlin Duchateau, lieutenant colonel du 3me régiment d'infanterie de marine commandant supérieur des troupes.
- Id. 10. — Le vapeur l'Archimède part dans la soirée pour Buenos Ayres, emmenant la nouvelle mission, qui est composée de MM. Le Prédour, ministre plénipotentiaire, Goury de Roslan, secrétaire d'ambassade, Albert de Dalmas, attaché, Lafon, chef d'état-major, Fouillay, aide de camp du ministre de la marine, Vignancourt, lieutenant de vaisseau, aide de camp de M. Le Prédour, et Sergent secrétaire de l'amiral.
- Id. 11. — Quelques personnes affirment que les nouvelles négociations ne devaient pas durer plus de quinze jours.
- Id. 12. — Arrivée du vapeur de guerre le Prony, venant de Toulon et de Rio de Janeiro, avec 100 hommes de troupe. Il amène également M. Coffinière, lieutenant colonel du génie et chef de division au ministère de la guerre. Ce vapeur, de la force de 320 chevaux est commandé par M. Bosse, un des officiers qui, à l'époque du premier blocus de Buenos Ayres, sous l'amiral Leblanc, ont su le plus se distinguer et se faire aimer dans la Plata. Ce navire est mis en quarantaine.
- Id. 13. — L'Archimède arrive à Buenos Ayres, le matin; des légumes frais et de la viande sont envoyés à bord, comme de coutume; deux heures après l'amiral Le Prédour descend à terre avec toute sa suite; il est reçu en grande cérémonie par le capitaine du port Jimeno. M. l'amiral se rend ensuite à Palermo, maison de l'aisance de Rosas, où se trouvaient ce gouverneur et sa fille doña Manuelita.
- L'Astrolabe portant le pavillon amiral a salué la ville de 21 coups de canon, et la batterie Libertad a répondu par un nombre égal de coups.
- L'échange de civilités semblait empreint de la plus grande cordialité, dit le British Packet, journal anglais à la solde de Rosas.
- La rade ou le port de Buenos Ayres ne contiennent plus que 118 navires marchands, au lieu de 250 que l'amiral y avait comptés lors de sa première mission.
- Id. 14. — Arrivée du brick canonnière l'Alouette, venant de Lorient et de Rio de Janeiro, sans troupe. Ce navire est mis en quarantaine.
- Id. 18. — Arrivée de la corvette de charge la Meurthe, venant de Brest et de Teneriffe, avec 250 hommes de troupe.
- Id. 19. — Arrivée du brick de guerre le Hussard, venant de Brest et de Rio de Janeiro, sans troupe. Ce navire est mis en quarantaine.
- Id. 23. — Le Prony, l'Alouette et le Hussard ayant purgé leur quarantaine, sont mis en pleine

communication avec la terre. L'état sanitaire est de plus satisfaisant à bord de tous les navires de guerre. L'excellence du climat facilite le prompt rétablissement des malades qui avaient été atteints de la fièvre jaune en touchant à Rio de Janeiro.

Id. 26. — Arrivée de la corvette de charge l'Egerie, venant de Brest et de Teneriffe, avec 250 soldats.

Id. 28. — Arrivée du brick canonnière la Panthère, venant de Lorient et de Rio de Janeiro, sans troupe.

Id. 30. — Arrivée de la corvette de charge l'Aube, venant de Brest et de Rio de Janeiro, avec 300 hommes de troupe. (1)

Ce navire apporte le complément de 1,500 soldats de l'expédition destinée à appuyer la nouvelle négociation confiée à M. l'amiral Le Prédour.

En fait de bateaux de guerre, il ne manque plus que le vapeur le Flambeau pour compléter l'escadre, qui est aujourd'hui composée des bateaux suivants :

Frégates Constitution, Zénobie et Pomone; — corvette Triomphante; — transports Meurthe, Aube et Egerie; — barque Astrolabe; — bricks Alcibiade et Hussard; — vapeurs Archimède et Prony; — bricks canonnières Alouette et Panthère; — brick goélette Agathe. En tout quinze bateaux de guerre.

On apprend par des lettres de Buenos Ayres, en date du 2, que par suite du refus de Rosas (refus qui aurait été notifié par M. Arana le 26 avril) d'accepter les modifications présentées par M. l'amiral Le Prédour, une nouvelle conférence devait avoir lieu, à la sollicitation de ce dernier.

Id. 14. — Des lettres du 10 et 11 annoncent que la seconde audience de M. l'amiral Le Prédour a eu lieu le 9 au soir; mais que le résultat de cette conférence n'avait pas encore transpiré dans le public. L'opinion générale est que la négociation n'a fait aucun progrès. On assure que Rosas exige, comme condition préalable, le renvoi des troupes en France.

Les mêmes lettres disent que M. Southorn, le ministre anglais, ne se possède pas de joie d'avoir reçu son traité ratifié. Le British Packet, a poussé un formidable *hurra!* d'enthousiasme, en annonçant que le packet anglais Kestrel avait apporté la ratification de ce précieux traité.

Id. 21. — De nouvelles correspondances de la capitale argentine, en date du 18, disent que la négociation armée est toujours voilée du plus profond mystère; et que cette lenteur inquiète les esprits, en paralyvant les transactions commerciales.

L'opinion générale à Buenos Ayres est toujours que l'amiral n'obtiendra rien de raisonnable, rien de compatible avec la justice et par conséquent avec l'honneur et la dignité de la France; — que plus le négociateur français fait d'efforts, plus il manifeste le désir d'arriver à un arrangement, pour sortir d'une situation pénible, plus l'illustre gouverneur montre de calme et d'insouciance; — que notre bon amiral sera fêté, cajolé, comme il l'est en effet, et l'a toujours été, par Manuelita et Arana; mais que S. E. le gouverneur pour lui accorder une nouvelle conférence, le fatiguerait longtemps, comme cela, au reste, a déjà eu lieu, en s'excusant sur ses immenses occupations.... Ce qui n'empêche pas, toutefois, S. E. de se livrer au plaisir de la pêche et d'offrir à ses hôtes de magnifique poisson. On assure que le plus gros a été pêché en avril, sous les yeux mêmes de M. Le Prédour.

(1) Ces chiffres ne sont pas rigoureusement exacts; mais ce sont ceux qu'a indiqués le journal présidentiel le Napoléon, dans son numéro du 27 février, et qui ont été reproduits dans le Times du 29.

Id. 29. — On écrit de Buenos Ayres que rien ne transpire encore relativement à l'issue de la négociation. — Le 24 jour anniversaire de la reine d'Angleterre, il y a eu un grand dîner chez M. Southern et un bal magnifique chez M. Martin Hood, consul de S. M. B. — M. l'amiral Le Prédour se promène et se diverte beaucoup; il rivalise en galanterie avec M. Southern auprès de Doña Manuela. — Le 25 Mai, anniversaire du premier cri de liberté (en 1810), il y a eu revue et parade sur la place principale, pour montrer aux français la belle tenue des troupes du dictateur.

JUIN 9. — On est sans nouvelles de Buenos Ayres, après soixante jours de négociation, le commerce des deux rives se trouve dans la plus complète incertitude sur le résultat des démarches de l'amiral. On sait seulement que les brillantes réceptions, les bals, les dîners, l'opéra, les réunions de joyeuses femmes continuent à être à l'ordre du jour à Buenos Ayres, pour distraire, d'abord, le personnel de la nouvelle mission, et pour prouver ensuite à M. Le Prédour, que l'heureuse rivale de Montevideo est toujours dans un état de prospérité EXTRAORDINAIRE. — Cependant, M. l'amiral a du noter sur ses tablettes qu'il ne reste plus en rade de Buenos Ayres, que quatre vingt dix sept bateaux étrangers, au lieu des 118 qui s'y trouvaient encore le 11 avril dernier, et des 250 dont parle la dépêche du 20 février 1842.

Pendant que la mission s'amuse, la misère et les souffrances augmentent à Montevideo, et 1,500 soldats embarqués depuis plus de quatre mois, continuent à éprouver le supplice de Tantale.

Id. 10. — Des lettres de Buenos Ayres apportées au Buceo par le vapeur brésilien *Continentalista*, annoncent: que le bruit courait dans la ville que la mission de M. Le Prédour touchait à son terme; que l'amiral venait enfin de conclure un nouveau traité *ad referendum*, non d'après les modifications proposées par le gouvernement français, mais sur des bases toutes différentes dictées par Rosas; que, en attendant la résolution du gouvernement français, les troupes de l'expédition iront camper dans l'île du *Martin Garcia*, attendu que le gouverneur ne consent pas à ce qu'elles débarquent à Montevideo.

Id. Id. — Le *Comercio del Plata* publie l'extrait de deux lettres de Paris, en date des 28 et 31 janvier, qui font connaître une partie des instructions données à M. Le Prédour. Elles confirment les bases de traité que nous avons indiquées plus haut. On doit particulièrement noter les passages suivants:

« Si à l'arrivée de l'expédition (qui, on le suppose, aura lieu 15 ou 20 jours après l'arrivée du vapeur porteur des instructions), le général Rosas n'avait pas accepté les bases proposées, on lui donnera un délai de quelques jours (*de pocos días*) pour réfléchir, passé lequel, Montevideo et *Martin Garcia* seront occupés militairement; et le négociateur se retirera.

« Si la négociation échoue, les troupes occuperont les points les plus convenables, en protégeant la place contre toute attaque, et à tout prix, jusqu'à la résolution ultérieure de la France....

« On prévoit M. Le Prédour, pour qu'il s'en rappelle: 1° que le gouvernement ne lui retire pas son titre de négociateur, par égard pour ses bons services passés. 2° qu'on vote de la majorité à pris en considération la première proposition de M. de Rancé, de donner au gouvernement un crédit de dix millions. 3° que la seconde position (l'ordre du jour motive) n'a pas passé qu'à dix sept votes de majorité absolue, y compris les neuf votes des ministres, ce qui indique très clairement l'opinion publique. ET COMBIEN CETTE AFFAIRE EST DELICATE POUR LE GOUVERNEMENT. »

Les mêmes lettres disent qu'on a envoyé à M. Le Prédour tous les discours prononcés dans les diverses séances de l'Assemblée Législative, en lui recommandant de les lire avec beaucoup d'attention.

DES CONSEQUENCES PROBABLES DE LA LIBRE NAVIGATION DU PARANA.

(Troisième édition.) (1)

Si la politique absorbe aujourd'hui presque exclusivement notre attention, nous ne négligeons pas pour cela de recueillir et d'enregistrer avec soin tous les faits, tous les documents qui peuvent intéresser, de près ou de loin, l'avenir commercial et industriel du pays que nous habitons; c'est dans ce but que nous avons lu avec la plus grande attention, dans le *National* du mois dernier, (avril 1843) un travail fort intéressant de M. Herman Dwerhagen, citoyen de la République Argentine, sous le titre *d'Essai sur la topographie des rivières Plata, Paraná, Paraguay, Bermejo et Pilcomayo*.

La pensée qui domine dans cet ouvrage qui témoigne d'ailleurs des idées avancées de l'auteur, nous avait déjà été révélée dans plusieurs ouvrages spéciaux, et notamment dans l'intéressant mémoire de M. Arévalo, sur la colonisation du Chaco et la navigation du Bermejo, mais nous trouvons que cette pensée lumineuse brille d'un nouvel éclat, aujourd'hui que la navigation à vapeur est à la veille d'étendre son irrésistible empire, sa prolifique influence, dans le magnifique bassin de la Plata.

A l'époque où Arias et Coroéjo étudiaient le cours de ce fameux Bermejo, qui fixera bientôt l'attention de l'Europe, on pouvait encore reléguer leurs travaux dans le domaine poudreux de la géographie descriptive; maintenant ces sortes d'explorations sont d'un intérêt trop immédiat, et pour ainsi dire trop vital pour certains peuples, pour que l'économie politique et la puissance commerciale ne mettent pas immédiatement à profit des découvertes d'une utilité aussi évidente. En effet, nous voyons tous les jours qu'une fois que la possibilité de naviguer sur un grand fleuve apparaît suffisamment démontrée, l'intérêt commercial des peuples industriels et moraux se charge d'aplanir les difficultés secondaires au moyen du puissant moteur de l'industrie moderne: la vapeur, la céleste vapeur!

Que ceux qui douteraient encore de la possibilité de mettre dès à présent à exécution les plans de civilisation et de colonisation dont M. Dwerhagen a reproduit l'esquisse, daignent jeter un regard curieux sur l'étonnant tableau que nous présentent les Etats-Unis du Nord-Amérique, qu'ils lisent et méditent ces incrédules, les lettres admirables de M. Michel Chevalier, qu'ils, parcourant avec M. Lorenzo de Zavala, cet illustre et impartial Mexicain, les rives magiques du Mississippi, de l'Ohio et de l'Hudson: ils comprendront alors, s'ils sont de bonne foi, ce que peut la main de l'homme mue par une volonté ferme, et armée du levier formidable de Palin et Fulton!

Quand nous disons que ces plans gigantesques peuvent être mis à exécution dès à présent, nous faisons nécessairement abstraction de l'état de guerre et d'anarchie dans lequel se trouvent enveloppées ces deux républiques, qui peuvent seules donner l'impulsion à de si vastes entreprises. Certes, tant que ce déplorable état de chose durera, l'industrie et le commerce resteront stationnaires sur les bords de la Plata, jusqu'à ce que ces deux agents provocateurs de la civilisation et des lumières succombent à la peine, ou s'élèvent radieux à la hauteur qui convient aux génies bienfaisants. Mais cet état de choses n'est qu'accidentel; la guerre fratricide et anti-humanitaire DOIT CESSEZ, parce que la France et l'Angleterre l'ont déclaré hautement par la bouche de leurs ministres plénipotentiaires, et que, si les gouvernements osaient se jouer d'une parole aussi sacrée, les peuples sauraient la prendre au sérieux, car il y va de leur honneur et de leur crédit.

Ainsi nous avons de bonnes raisons pour croire qu'une paix complète et durable régnera prochainement sur ces belles contrées, trop long-temps victimes du fléau dévastateur de la guerre civile, et cependant si dignes d'un meilleur sort.

Nous croyons que si Rosas se maintient au pouvoir, la question de la libre navigation du Paraná et de la reconnaissance de l'indépendance du Paraguay, doit être traitée simultanément avec celle de la pacification des Républiques Argentine et Orientale, autrement la situation du commerce européen sera toujours précaire dans le Rio de la Plata, toujours subordonnée au caprice du tyran, qui, à l'aide de la forteresse de *Martin Garcia* et de son escadrille, ressaisira, quand il le voudra, le monopole odieux du commerce de l'Uruguay et du Paraná, au détriment de l'Etat Oriental et du Paraguay, et, par suite, des nombreux négociants étrangers qui affluent journalièrement à Montevideo.

Buenos Ayres et Montevideo, dit-on, sont deux villes

(1) La première a été publiée dans le *Patriote* de mai 1843, et la seconde dans une brochure intitulée, « Affaires de la Plata » publiée à Paris en 1844, par M. Frédéric Des Brosses, lieutenant colonel de la *Légion des Volontaires Français*.

qui seront toujours rivales, parce qu'elles auront toujours des intérêts opposés: nous répondons à cela que nous n'en sommes plus. Dieu merci, à ces temps de barbarie où le mot *rivalité* est synonyme de haine, d'envie, de convoitise: qui impliquaient naturellement l'idée d'asservissement ou d'extermination de l'un des peuples rivaux. Ces idées du moyen-âge peuvent encore exister dans le cœur d'un Rosas et de sa coterie, mais elles ne peuvent être adoptées ni avouées par les nations qui se piquent d'un certain degré de civilisation. — Aujourd'hui le soleil luit pour tout le monde.

Oui, le soleil luit pour tout le monde: c'est-à-dire que chaque peuple, chaque état indépendant peut travailler à son agrandissement, dans le sens moral, augmenter ses richesses ou son bien-être, sans nuire à son voisin, qui peut, à son tour, contribuer puissamment à atteindre ce noble but, en travaillant lui-même à sa prospérité; à moins que ce voisin, par stupidité ou malice, ne soit assez audacieux pour tenter d'arrêter les progrès de la civilisation, auquel cas nous pensons que le droit des gens autorise pleinement le peuple civilisateur à aiguillonner son stupide voisin. Et ce n'est là, ce nous semble, qu'une œuvre de charité et d'humanité; car, en l'invitant, en le stimulant même à suivre le mouvement progressif, au lieu de tenter follement de l'arrêter, ce peuple généreux le sauve d'une catastrophe inévitable: celle de se voir brûlé par les roues du char de la civilisation, qui ne s'arrête pas plus que celui du soleil dans son immense carrière.

(Continuera.)

CORRESPONDANCE INTIME

DE

M. LEFEBVRE DE BECOURT

Ancien Chargé d'Affaires de France à Buenos Ayres.

(Suite.)

LETTRE XII.

Buenos-Ayres, le 17 Mars 1842.

Mon cher Monsieur,

« J'ai eu le plaisir de recevoir vos deux dernières lettres du 12 et du 14 ainsi que les journaux que vous avez la bonté de m'envoyer avec tant d'exactitude. Mais j'y ai cherché en vain des nouvelles de l'*Entrerio*, et malgré tout le désir que vous me manifestez d'en avoir, je serai tout aussi discret que les peu discrètes feuilles de votre résidence.

« On affecte ici une confiance sans bornes: M. Mandeville assure que Paz ne traversera point le Paraná, et que Lopez sera très promptement écrasé par les troupes de Pacheco et d'Etchagüe.

« J'ai vu ces jours derniers un français qui exerce la profession de médecin au Paraná, d'où il est parti vers la fin du mois dernier. Il m'a dit que Paz, Lopez et Ferré s'étaient parfaitement entendus; mais qu'ils avaient été fort mécontents des prétentions, des intrigues, et de toute la conduite de Rivera. Ce dernier a fort bien accueilli dans son camp les partisans d'Urquiza et d'Etchagüe, qui le voyant mal avec les chefs argentins de la coalition, sont allés lui faire leur cour. Il est dit on, fort mal disposé pour le gouverneur Segui, a cherché querelle à Paz de ce qu'il employait Auget Nuñez et lui accordait toute sa confiance. Ici on ne doute pas que Rivera ne se retire et on le public depuis plusieurs jours.

« S'il faut en croire M. Mandeville, les correntinos pillent tout et partout dans la province qu'ils ont conquise. C'est Arana qui lui a soufflé ce mensonge. Mon français du Paraná ne trouvait pas d'expressions pour rendre la parfaite discipline de cette armée, et la douceur du commandement de Paz. Aussi la grande majorité de la gente decente est-elle fortement compromise en faveur du nouvel ordre de choses.

« Vous savez que Rosas a commencé à se montrer. Il est encore allé dimanche dernier à sa quinta, et s'y était rendu seul à cheval, dès le samedi; toute la ville la ru. La on se livre à des amusements grossiers, du plus mauvais ton, souvent obscènes, qui ressemblent beaucoup à ce qui est raconté dans un petit volume imprimé à Valparaiso, il y a deux ans.

« L'Aréthuse est rappelée à Rio. Mais mon opinion est toujours que la station de Buenos Ayres doit être renforcée, et je l'écris officiellement au commandant quelconque de la station de la Plata.

« Con que, mon cher Monsieur, je vous renouvelle l'assurance de mon attachement. »

(Continuera.)

MOUVEMENT COMMERCIAL DU

BUCEO.

(PORT BLOQUE, — SUR LE PAPIER.)

Dans notre numéro du 5 de ce mois, nous avons don-

né les chiffres des navires de haute-mer entrés et sortis dans le port ennemi du Buceo, depuis le 1er janvier jusqu'à la fin d'avril 1850.

Voici maintenant le mouvement du mois de mai, selon le « Defensor de la Independencia Americana » qui en publie la liste détaillée dans son numéro du 6 juin, toujours avec les viva et les muera qui sont le protocole obligé de tout document officiel destiné à être mis sous les yeux du dictateur Rosas.

Il est entré au Buceo dans le courant du mois de mai, 16 bâtimens d'une jauge totale de 2 655 tonneaux.

Et il en est sorti 19 jaugeant ensemble 3 535 tonneaux.

Il restait dans ce port, à la date du 1er juin courant, 15 bâtimens, formant un total de 2 640 tonneaux. En voici le dénombrement par nationalités :

Sardes	6
Anglais	3
Oriental	2
Espagnols	1
Nord Américains	1
Argentin	1
Bresiliens	1
 Total	 15

Les pavillons étrangers sortis en mai, pour diverses destinations, sont les suivants :

Brésiliens	6
Anglais	3
Sardes	2
Nord Américains	2
Frangais	1
Hambois	1
Argentins	1
Suédois	1
Espagnols	1
Norwegiens	1
 Total	 19

Total général, depuis le 1er janvier 1850, *cent un bâtimens* de commerce, qui ont innocemment contribué à dépourviller de leur fortune les vrais défenseurs de l'indépendance orientale, en présence de notre escadre, qui par la plus ingénueuse des fictions, continue à bloquer (sur le papier) le susdit port du Buceo.

Le CORREO DE LA TARDE a donné dans son supplément du 9 une petite CHARADE en français, dont l'illustre poète oriental, M. Figueroa est l'auteur. Nous la rapportons avec d'autant plus de plaisir qu'elle a pour signification le nom du célèbre littérateur français qui est depuis quelque temps l'hôte de Montevideo.

Voici la Charade de M. Figueroa :

De la tête d'un marquis
Et de la queue d'un ramier,
On fait un savant ici :
Sans second dans le midi
Et dans le nord sans premier.

Le mot, on le comprendra, est MAR—MIER.

ERRATA.

Dans la Revue Montevidéenne publiée dans nos trois numéros des 31 mai, 2 et 5 juin, il s'est glissé quelques fautes typographiques, entre autres :

Numéro du 31 mai.—Première colonne, dixième ligne, au lieu de—comme fait la Grégoise,—lisez :—« comme fait la Grégoise. »

Deuxième colonne, trente deuxième ligne, au lieu de—la langue romaine,—lisez :—« la langue romane. »

Trente quatrième ligne, au lieu de—qui lui succérent,—lisez :—« qui lui succéderent. »

Cinquante cinquième ligne, au lieu de—elle diffère beaucoup,—lisez :—« elle diffère beaucoup. »

Soixante sixième ligne, au lieu de—il y a 200 ans,—lisez :—« il y a près de 100 ans. »

Numéro du 2 juin.—Troisième colonne, deuxième ligne, au lieu de—ou plutôt tuer de la pointe,—lisez :—« ou pluto de la pointe. »

Numéro du 5 juin.—Deuxième page, soixante douzième ligne, au lieu de—perfection pour l'apprecier,—lisez :—« perfection. Pour l'apprecier. »

EUROPE.

FRANCE.

ASSEMBLÉE NATIONALE LEGISLATIVE.

SEANCE DU 5 JANVIER 1850.

PRÉSIDENCE DE M. BAROCHE, vice-président.

SUITE DE LA DISCUSSION SUR LES AFFAIRES DE LA PLATA.

M. le Président. — L'assemblée comprendra qu'il est impossible de répondre au discours de M. Thiers si à chaque instant de nouvelles interruptions se produisent. M. le ministre avait accepté une première interruption, il n'accepte pas la seconde. Je pris l'Assemblée d'écouter M. le ministre dans la réplique qu'il présente. (Oui ! Très bien !)

M. le ministre de la justice.—Je ne m'étonne ni ne me plains de la vivacité des interruptions de M. Thiers.

M. Thiers.—Vous m'avez interrompu plusieurs fois !

M. le ministre de la justice.—Je répète que je ne m'étonne ni me plains de la vivacité des interruptions de l'honorable M. Thiers ; cette question est siége depuis douze ans....

M. Thiers.—Elle est au pays ; elle n'est pas à moi !

Voix diverses.—N'interrompez pas !

M. le ministre de la justice.—Elle est siége depuis douze ans ; depuis douze ans, il en propose l'adoption au pays, et je ne m'étonne point alors qu'il la discute avec la vivacité que je viens d'entendre. Mais qu'il veuille bien remarquer que la situation n'est point égale : cette question, je la connais avec désintérêt, avec impartialité ; je n'ai point eu à m'échauffer dans des luttes très-vives entre tels ou tels hommes qui s'agitaient à d'autres époques, je n'ai point de parti pris retrospectif, je n'ai point une logique à suivre dans cette question, je n'ai point un caractère à conserver ; non, j'examine loyalement, impartiallement la question montevidéenne, j'y chercherai loyalement aussi notre honneur national compromis ; mais, qu'on me permette de le dire, je ne puis le faire, en répondant à un orateur aussi éminent, qu'en conservant toute liberté de tribune. (Très bien ! très bien !—Parlez !)

Je disais qu'en 1840, l'honorable M. Tiers, et il en aurait eu la conviction s'il m'avait permis de continuer, était dans une situation difficile : la guerre avec l'Europe était menaçante, elle était flagrante ; il n'a point hésité à suivre ses convictions, et demandant la réparation d'outrages faits à un de nos nationaux, demandant cela, il a voulu une expédition armée contre Buenos Ayres.

Mais cet intérêt déterminé, il ne l'a point solidarisé à des questions d'alliance, à des questions relatives à la république montevidéenne, à la présidence d'Oribe. Non, et cela est si vrai que lorsque Rosas était à demi tombé, l'honorable M. de Mackau signait le traité du 29 octobre 1840, le signait, en améliorant, je ne crains pas de le dire, les conditions des instructions de M. Thiers. Cet intérêt et cet honneur national n'ont donc pas été engagés en 1840, ou tout au moins on m'accordera que cette question de loyauté, d'honneur, a été vidée par le traité du 29 octobre.

Voyons maintenant les nouveaux faits qui se sont accomplis.

Nos nationaux ont été égorgés postérieurement à 1840 ? Il y a eu des situations qui ont engagé notre loyauté et notre honneur ? Nous avons armé la légion étrangère ? Nous avons, après 1840, demandé le concours de cette légion ?

Mais j'en demande pardon, ce débat n'est pas nouveau ; mais ces questions ont été examinées ; mais elles ont été épuisées ! L'honorable M. Thiers, en 1844, faisait ce que fait très fréquemment aujourd'hui l'opposition ; il demandait l'enquête comme il l'a demandée, au reste, aujourd'hui encore ; il venait dire :

« Je veux une enquête ; j'établirai par une enquête ces faits : que nous avons armé la légion étrangère ; que nous l'avons provoquée à se battre dans notre intérêt, pour nos besoins, pour nous fournir un concours nécessaire et utile. » Et il lui était répondu alors par des dépêches absolues, émanées de M. Pichon, notre envoyé à Montevideo, qui déclarait, lui, qu'il s'était toujours opposé à l'armement de nos nationaux ; qui avait poussé, je ne dis pas l'énergie, car cette énergie avait certaines conditions d'imprudence, et je ne suis pas ici pour approuver le passé, je ne suis ici que pour rectifier des faits, qui avait poussé l'imprudence jusqu'à dire à nos nationaux émigrants : « Si vous prenez les armes, réfléchissez-y, vous vous dénationalisez vous encourrez les peines prévues par le Code civil ; » et qui avait fait une proclamation affichée sur les murs de la ville de Montevideo, pour leur défendre de s'armer.

Voilà ce qui a été établi à cette époque ?

Ces égorgements ! Il y a eu un fait d'indiquer. Oribé avait fait une proclamation par laquelle il menaçait de mort nos nationaux émigrants. Le commodore Purvis dont parlait M. de la Rochejaquelein, l'autre jour, avait demandé la rétractation de cette proclamation, et l'honorable M. Thiers, discutant cette conduite, faisait l'éloge de l'Angleterre, disait : « La France n'a même pas eu ce courage : elle n'a pas demandé la rétractation de cette proclamation, elle n'a pas protégé nos nationaux, elle ne l'a pas fait d'une manière utile. » Et on lui répondait à cette époque par les dépêches mêmes qui établissaient que M. Pichon avait demandé, exigé d'Oribé la rétractation de cette proclamation.

Voulez-vous renouveler ce grand débat ?

M. Thiers.—Vous ne le voulez pas !

Plusieurs membres. N'interrompez donc pas !

M. le ministre.—Voulez-vous remonter le passé, vous vous renouveler ces querelles éteintes ?

Oh ! vous avez dit un mot profond, monsieur Thiers, vous avez dit que vos convictions avaient traversé la révolution même de Février.

Eh bien, je le regrette, parce que ces questions, je le répète, sont désormais épuisées, et que nous ne trouvons en face de nous que l'indépendance de la république de l'Uruguay à maintenir suivant le traité d'octobre 1840.... Nous ne deserterons pas cette obligation. Mais ne passions pas ce débat, n'excéderons pas le sentiment de l'honneur national à ce point que, quand un de nos nationaux aura été molesté sur la terre étrangère, il nous faille à l'instant prendre les armes et déclarer la guerre. (Très bien ! Très bien !)

Remarquez jusqu'où cette doctrine nous entraînerait. Savez-vous tout ce que nous révèlent les dépêches qui nous sont écrites ? C'est que si la guerre a ruiné notre commerce sur les rives de la Plata, c'est un peu parce que nous n'avons pas conservé notre rôle de commercants, c'est parce que nous avons voulu apporter sur le sol étranger ces agitations fiévreuses si fréquentes sur le sol de la patrie, et nous livrer à des immixtions d'intrigues politiques réprouvées par les gouvernements étrangers. (Mouvements divers.)

Voilà ce que disent toutes les dépêches que j'ai sous les yeux, et si je ne craignais pas de fatiguer l'attention de l'Assemblée, je lui lirais les dépêches, mais je veux vous montrer les conséquences des théories que vous venez d'entendre.

L'honorable M. Thiers nous dit que partout où un de nos nationaux est molesté, nous devons immédiatement arborer le pavillon français.

Oui, quand il a été molesté injustement, mais il ne faut pas se hâter de juger, autrement vous livreriez au premier émigrant quittant le sol de la patrie le droit de guerre, qui n'appartient qu'à cette assemblée. (Très bien !) Le droit de guerre appartient à la nation tout entière, au peuple souverain, il n'appartient pas à un de ses membres, à un homme qui ira émigrer sur les rives de la Plata, à Montevideo ou à Buenos Ayres, et qui viendra dire le lendemain : « J'ai été molesté, à moi ma patrie, ma patrie tout entière ! venez frapper ce gouvernement impie ! » Cela n'est pas juste. (Approbation sur divers bancs.)

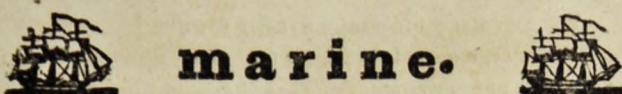
Oui, notre honneur national est engagé quand il s'agit directement ou indirectement du traité du 29 octobre 1840, oui, c'est un devoir pour la France de ne pas tenir compte des inconvénients ou des dangers d'une expédition, si on veut briser, méconnaître ou atteindre le traité du 29 octobre 1840. C'est pour cela que nous négocions, c'est pour cela que, sous notre responsabilité, nous vous demandons d'ajourner encore à trois mois ou à six mois la question de savoir si vous déclarerez la guerre. Mais ne grandissons pas cette question d'honneur, ne l'excéderons pas. Le sang français ne réclame pas, les propriétés de nos nationaux n'ont pas été indignement spoliées, et nous sommes en position d'obtenir réparation complète de tous les griefs que nous avons à faire valoir.

Mais M. Thiers a une objection qui désarmerait un gouvernement plus fort que le nôtre, qu'il me permette de le dire. Nous avons des documents authentiques, nous avons des dépêches émanées d'un amiral honorable, considérable, intelligent, sans apprécier des droits et des devoirs de la mère-patrie, et lorsque nous opposons ces documents authentiques, on nous dit avec une autorité d'affirmation qui embarrasse véritablement la réfutation : « Vos renseignements sont contournés, faux, inexacts, je demande une enquête. »

Qu'est ce que fera votre enquête ? qui appellerez-vous ? des intéressés : vous appellerez M. Varella, dont vous avez parlé....

M. Thiers.—Il est mort ! (Ou r.)

(Continuera.)



ENTREE DU 9 JUIN.

De Santa Catalina le 14 de mai, brick golette brésilien *Douro*, du 168 ton. cap. Francisco de Assis Peña, à Lessa; 470 sacs manioc, 200 id. maiz, 86 id. riz, 289 barriques sucre 100 sacs café, 32 barriques lard salé.

De idem le 12 mai, poulard sarde *Tergesteo*, à Avegu, n'a pas encore donné entrée.

De Rio Janeiro le 15 du passé brick golette brésilien *Catalina*.—Eu quarantaine.

11 Juin.

De Malaga le 27 mars, brick espagnol *Delicia*, 150 ton. cap. Felipe Julio, à F. Bujareo, 188 caisses sucre, 125 pipes caña, 17 200 cigarettes, 10 quintaux bois, 28 barriques vin doux, 21 id. sey 37 barriques Xerez

En vue

Une barque Chilienne.

RECOIVENT CORRESPONDANCE

Pour Buenos Ayres le lougre de guerre sarde *Fama*, jusqu'au 10 à 1 heure et demie.

Pour Valparaiso et Californie.

Le trois mats français *Primoguet*, partira du 10 au 11 courant. S'adresser à MM. Sagory et Kuntz.

Avis Nouveaux.

RELIGION SIN FANATISMO.

En esta tipografía, en la plaza de la matriz esquina de don Juan Sardá, en la calle 18 de Julio num. 98 se trae el "Viage moderno a Jerusalen," por el padre doctor Ildefonso Verney, al modico precio de 400 reis.

Avis au commerce.

Le soussigné déclare que la vente de l'établissement de Cordonnier appartenant au sieur Dousseau, et situe rue Ituzaingó n° 99 est faite sans avoir préalablement rempli les formalités voulus par la loi.

François Seré.

Avis au commerce.

Le magasin situé rue Ituzaingó, n. 99, a été vendu à M. Auguste Poch, ancien cuisinier de l'hôpital, les personnes qui auraient quelques comptes à régler avec ledit établissement peuvent s'y présenter dans le délai de trois jours et elles seront satisfaites.

Avis Divers.

Catalogue

DES LIVRES FRANÇAIS, RELIES,
EN VENTE A DES PRIX MODERES,
Rue de las Camaras, Nos. 41 et 43.

OUVRAGES AVEC GRAVURES (Grand format).

Esquisses historiques des différentes corps de l'armée française, par M. Ambert, avec gravures. in-f° 1. v.

Nouvel atlas du royaume de France, par M. Perrot. 2. v.

Paris-Orléans, album, par M. Birtheny. i. Léthamorphoses d'Ovide, par M. Villenave, avec 144 gravures. in-4° 1. v.

Le siècle de Napoléon, par M. Philippot eaux 1

Chambres Garnies

A LOUER.

Un jour et au mois. S'adresser à M. Auguste, ancien cuisinier de l'hôpital, rue le Ituzaingó, n° 142.

Il prévient aussi qu'il a un dépôt de meubles à vendre.

Choucroute

Première qualité à 4 vintines la livre chez M. Bonhom, à l'enseigne du Trocadero, sur

la place au commencement de la rue des 33 près du mole.

EN VENTE :

Chez les libraires et à l'imprimerie française, —rue du 25 Mai:

EMIGRATION ET COLONISATION

DANS LA PROVINCE BRESILIENNE DE RIO GRANDE DU SUD, LA REPUBLIQUE ORIENTALE DE L'URUGUAY ET TOUT LE BASSIN DE LA PLATA.

Une Brochure in-8°

par

M. ARSENE ISABELLE.

Ancien Chancelier du Consulat Général de France, auteur du

VOYAGE A BUENOS-AYRES ET A PORTO-ALEGRE, de notes commerciales et de plusieurs autres écrits sur Montevideo.

PRIX

Un Patacon.

Gratis.

1° Une belle pendule représentant l'Archevêque de Paris mort sur les barricades.

2° Une pendule, Jeanne d'Arc au siège d'Orléans.

3° Dito dito le soldat laboureur.

4° Dito dito Renaissance.

5° Une belle lampe modératrice.

Un de ces cinq articles sera donné au choix à tout souscripteur

A un exemplaire de la Révolution de 1848, par Leonard Gallois, l'ouvrage se compose de 4 beaux volumes ou 36 livraisons, ornées chacune d'un superbe portrait en pied grave sur acier.

ON SOUSCRIT :

Chez Edouard Maricot, rue du 25 Mai n° 169.

MM. les Souscripteurs sont prévenus que les vingt premières livraisons sont arrivées et que les échantillons de prime se trouvent à l'adresse ci-dessus, où ils pourront venir faire leur choix.

Montevideo, le 17 avril 1850.

E. MARICOT.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Cochet,

Fabricant de billards, de Paris.

Récemment arrivé de France, il a l'honneur de prévenir le public qu'il a rapporté un assortiment complet de billards et tous les accessoires qui en dépendent, tels que billes, procédés, marques, bleu, &c. &c. Il tient également un assortiment de bandes élastiques, métalliques, caoutchouc, lisières et autres de nouvelle invention. Il se charge de la réparation et de la confection des billards, on trouvera chez lui tout ce qu'il ya de plus moderne en ce genre.

Rue de Soriano, au coin de la rue de la ciudadela, la deuxième rue à droite en sortant du marché principal, près les arcades de la passive.

Don Salvador Tort, Juez Letrado de Comercio etc.

Por el presente cito, llamo, y emplazo a D. Santiago de las Rivas, para que dentro de seis días contados desde el presente comparezca en este Juzgado por sí ó por apoderado instruido á estar á derecho en el expediente de compromiso y liquidación de cuentas de la estinguida sociedad titulada Rivas hermanos, bajo apercibimiento de lo que haya lugar en derecho, por tenerlo así mandado en los autos de la materia á instancia de D. Genaro de las Rivas — Montevideo 1º de Junio de 1850.

SALVADOR TORT.

Por mandado de S. S.

Félix de Lizarsa,

Escritor publico y de Comercio.

Guill. me Darrouzain

Medecin français, membre de l'Institut Homéopathique de Paris, un des plus anciens homéopathes du Brésil où il a propagé cette doctrine dans plusieurs provinces de cet empire depuis 1842, bien connu à Montevideo par les cures qu'il a opérées depuis 1846, donne des consultations tous les jours de 7 heures du matin jusqu'à 10, et de 1 à 3 heures de l'après midi; rue de Buenos Ayres, n° 182 au premier. Il traite, spécialement, les personnes atteintes de syphilis, rhumatisme, maux d'yeux, etc. etc.

RUE DU 25 MAI, N° 264.

Auguste Rivet,

Coupeur à l'honneur de prévenir l'heure public qu'il vient de recevoir par la "Ville de Rouen" un bel assortiment de gants de chevreau, cas'or et cachemir à cordon et bracelet gomme élastique, assortis de toute couleur; l'on y trouvera un très beau choix de cravates de toutes couleurs assorties, et tout ce qu'il y a de plus nouveau.

A louer,

Rue 25 main° 298, plusieurs beaux appartemens, au 1er, ayant un beau balcon.

S'adresser à ladite maison.

AVIS,

Le soussigne à l'honneur de prévenir la classe ouvrière qu'à dater du 1er Juin prochain il ouvrira depuis 6 heures du soir jusqu'à 8 un cours de français, d'arithmétique, et de dessin linéaire.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, auront lieu d'être satisfaites, des soins assidus qui leur seront prodigues, et surtout de la modicité du prix, eu égard aux circonstances fâcheuses où l'on se trouve. S'adresser rue du 25 de Mai n° 394.

PUYFOURCAT,

A vendre.

Un établissement situé rue Ituzaingó autrefois St. Jean. S'adresser à domici n° 99.

LA VIT

BOTTEUR FRANCAIS.

A l'honneur de prévenir le public qu'il vient de s'établir nouvellement à Montevideo.

Il fait tout genre de chaussure à la mode et pour se faire connaître fera les bottes de huit piastres à 5 1/2 au comptant. Ceux qui l'honoreront de leur confiance auront lieu d'en être satisfait — Rue du Rincon, n.° 87, en face de la confiserie.

M. Delauney, pro-

fesseur de danse, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'établir un cours de huit à dix heures du soir et un autre de dix heures à minuit, dans lesquels il apprendra tout genre de danse; de plus il se compromet en six leçons particulières de mettre au courant pour n'importe quelle danse que ce soit; la salle des cours vient d'être restaurée et bien décorée. Il offre également de donner des leçons dans les pensionnats et maisons particulières. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, pourront s'adresser Café de Paris, pour convenir de l'heure et des prix qui seront on ne peut plus modiques.